

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 11

Buchbesprechung: La cité-état de Fribourg et le royaume de France... : Capitulations militaires et politique commerciale d'un canton suisse sous l'Ancien Régime

Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Cité-État de Fribourg et le royaume de France...

Capitulations militaires et politique commerciale d'un canton suisse sous l'Ancien Régime

Le journaliste Jean Steinauer a publié en 2000 un ouvrage dans lequel il étudie le recrutement, les relations officiers-troupe, la cohésion interne du régiment de Diesbach au service de France, ainsi que les liens entre une économie agricole fondée sur l'élevage, partant la fabrication de fromage et l'émigration militaire au XVIII^e siècle¹. Son mérite, c'est d'avoir pris en compte dans sa démarche deux domaines qui étaient jusqu'alors réservés à des spécialistes travaillant dans des domaines séparés, par exemple un Roland Ruffieux qui n'ignore rien des « barons du fromage », un Paul de Vallière ou ses héritiers spirituels qui s'intéressent au service étranger.

■ Col Hervé de Weck

On ne sait pas très bien pourquoi son livre a suscité la polémique dans le petit monde des historiens fribourgeois. Parce que Jean Steinauer n'a pas une formation académique en histoire? Parce qu'il aurait oublié de citer une « autorité cantonale » en la matière, auteur d'une thèse sur *Les troupes suisses capitulées et les relations franco-helvétiques à la fin du XVIII^e siècle*? Parce que, souvent, l'antagonisme et le sectarisme sévissent dans le monde des historiens? Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Jean Steinauer apparaît objectif et solide, quelques erreurs de détail et expressions trop « journalistiques » mises à part.

Une optique intéressante du service de France et de son contexte

Sous l'ancien Régime, des liens multiples existent entre la

modeste Cité-État de Fribourg et le majestueux Royaume de France: échanges de biens, de personnes et d'idées, relations politiques, économiques, militaires et sociales. Les Fribourgeois s'approvisionnent en sel à Salins, en Franche-Comté française, une partie de cet « or blanc » leur étant cédé à des prix inférieurs à ceux du marché, en contrepartie de la mise à disposition de troupes capitulées. C'est également afin de vendre son gruyère que Fribourg loue des soldats au Roi. Le sel, pivot du système assure la conservation de ce fromage à pâte dure.

Le système convient à merveille à une partie du patriciat, grand propriétaire d'alpages. Par droit régalien d'un gouvernement qu'ils « occupent à guichet fermé », ils s'assurent le monopole de l'achat du sel et de sa distribution; ils tirent de substantielles pensions et gratifications pour la mise à disposition de compagnies, qui res-

semblent à des entreprises familiales et assurent des débouchés à leurs enfants, officiers de génération en génération, ainsi qu'à la masse des jeunes paysans laissés inoccupés par la « monoculture fromagère » qui exige peu de main-d'œuvre.

Jean Steinauer met en évidence la cohésion des compagnies du régiment de Diesbach à la fin du XVIII^e siècle, due à un recrutement très localisé (les Vieilles Terres et le bailliage broyard pour la compagnie de Weck), des liens de parenté entre les soldats, la présence de fils de soldats, appelés « enfants du régiment » et non « enfants de troupe » selon la terminologie française.

Un recrutement homogène, des noyaux compacts, villageois, voire familiaux, structurent les compagnies, favorisent l'émergence d'un esprit de corps, la transposition militaire de l'esprit de clocher. Ne s'agit-il pas de la « valorisation

¹ Steinauer, Jean: Patriciens, fromagers, mercenaires. L'émigration fribourgeoise sous l'ancien régime. Lausanne, Payot, 2000. 287 pp.

démessurée du corps par ses membres, accompagnée symétriquement de la dévalorisation des individus non membres ou des autres corps.» La communauté du lieu de naissance ou d'origine soude plus étroitement les hommes qu'une participation symbolique à la valeur de leur unité, quelque soin que mettent les chefs à célébrer le prestige, passé ou les traditions de celle-ci.

«Brillant pour la technique militaire, mais condamné par son archaïsme politique et social, tel nous apparaît l'univers des migrants-soldats, sur le point de sombrer avec la monarchie. Archaïque, un mode de recrutement demeuré féodal dans son inspiration, et qui obéit encore au cadre seigneurial. Comme si, au capitaine-hobereau, les fils de fermiers devaient un temps de service... En France, dans une armée royale sur le point de devenir

celle de la nation, ces pratiques sont en voie de complète disparition (...). Bourguignon, picard ou normand, le fantassin «au capitaine X» est devenu «soldat du roi». Les Fribourgeois, eux, sont toujours à M. de Weck, à M. von der Weid.»

Quelques remarques critiques

L'auteur, dans sa «radiographie» des troupes fribourgeoises», s'inspire des méthodes utilisées par André Corvisier dans sa somme devenue classique. C'est dans l'interprétation de certains chiffres du recrutement par région qu'on peut lui reprocher quelques incohérences, somme toute mineures. Les données qu'il fournit montrent en fait que le recrutement pour le service de France s'effectue sur l'ensemble du territoire cantonal, sans prépondérance, contrairement à ce qu'il

soutient, vraiment marquée dans les régions les plus axées sur l'élevage.

Jean Steinauer, contrairement à ce qui a été dit lors de la polémique, ne donne pas l'impression de considérer le patriciat fribourgeois comme de vulgaires marchands de chair à canon, prêts à vendre leur âme pour du sel et des écus. En revanche, lorsqu'il parle d'une vassalité quasi absolue de Fribourg face à la France, il oublie que Fribourg, encerclé par Berne, la République protestante la plus puissante d'Europe, a un impérieux besoin de la France pour assurer son indépendance, alors que les rois à Paris comptent sur la Cité-Etat catholique pour soutenir leur politique dans les XIII cantons.

H. W.

Pour une politique de sécurité crédible

2 X NON

au double paquet des abolitionnistes de l'armée